

Commandes et chiffre d'affaires d'Alstom pour les trois premiers mois de 2022/23

- Niveau de prises de commandes à 5,6 milliards d'euros, incluant plusieurs commandes importantes en Matériels Roulants, accompagnées de Services
- Carnet de commandes soutenu à 83,4 milliards d'euros
- Chiffre d'affaires robuste à 4 milliards d'euros, en hausse de 8 %¹ comparé à l'année dernière, en ligne avec la trajectoire de croissance annoncée
- Perspectives pour l'exercice fiscal et de moyen-terme 2024/25 confirmées

19 juillet 2022 – Au cours du premier trimestre 2022/23 (du 1^{er} avril au 30 juin 2022), Alstom a enregistré 5,6 milliards d'euros de commandes. Le chiffre d'affaires du Groupe a progressé de 8 % pour s'élever à 4 milliards d'euros en ligne avec la trajectoire visée. Le carnet de commandes au 30 juin 2022 a atteint 83,4 milliards d'euros et offre une forte visibilité sur le chiffre d'affaires à venir.

Chiffres clés

Données publiées (En millions d'euros)	2021/22 T1	2022/23 T1	% variation publiée	% variation organique
Commandes reçues	6 439	5 601	(13) %	(16) %
Chiffre d'affaires	3 701	4 002	+8%	+5%

Les répartitions géographiques et par produit des commandes et du chiffre d'affaires publiés sont données en Annexe 1. Comme l'ensemble des chiffres de ce communiqué, il s'agit de données non auditées

« Alstom a réalisé une solide prise de commandes trimestrielle tirant parti d'un marché toujours porteur. En particulier, le Groupe a sécurisé un contrat notable portant sur la fourniture de 130 trains Coradia Stream ainsi que leur maintenance pendant 30 ans pour l'Etat du Bade-Wurtemberg, démontrant notre leadership en Allemagne. Notre chiffre d'affaires a progressé comme nous l'avions annoncé, grâce à la stabilisation de nos projets de matériels roulants ainsi que d'une forte performance des activités Services et Systèmes. Malgré un environnement mondial plus complexe marqué notamment par l'inflation et la pénurie de composants électroniques, le Groupe continue de progresser dans la mise en

¹ Dont 5 % de croissance organique

œuvre de son plan stratégique Alstom in Motion, témoignant de la résilience de son modèle d'affaires », a déclaré **Henri Poupert-Lafarge**, Président-Directeur Général d'Alstom.

Revue détaillée

Durant le premier trimestre 2022/23 (du 1^{er} avril au 30 juin 2022), Alstom a enregistré 5 601 millions d'euros de commandes avec notamment des commandes importantes en Matériels Roulants et Services. Les commandes en Services ont atteint un nouveau record de 1 844 millions d'euros. Sur les 3 mois, les commandes en Services, Signalisation et Systèmes ont atteint 46 % de la prise de commandes totale.

Sur le plan régional, l'Europe représente la majorité des prises de commandes, soit 70 % du total du Groupe. Alstom a notamment décroché un contrat important portant sur la fourniture de 130 trains Coradia Stream de grande capacité à deux niveaux ainsi que leur maintenance pendant 30 ans auprès de l'opérateur *Landesanstalt Schienenfahrzeuge Baden-Württemberg*, en Allemagne. De plus, le contrat prévoit une option permettant de commander jusqu'à 100 trains supplémentaires. D'une valeur de près de 2,5 milliards d'euros pour les 130 premiers trains et leur maintenance pendant 30 ans, cette commande est un signal positif pour les ambitions d'Alstom en matière de parts de marchés en Allemagne.

Alstom a également signé un accord historique avec l'opérateur ferroviaire suédois SJ afin de lui fournir 25 trains électriques à grande vitesse Zefiro Express, avec une option pour 15 trains supplémentaires. Le contrat concernant la première commande ferme s'élève à près de 650 millions d'euros. Les nouveaux trains seront les plus rapides de Suède, ces derniers pouvant atteindre une vitesse maximale de 250 km/h. Le premier train devrait être livré en 2026.

Dans la région Asie / Pacifique, Alstom a signé un contrat-cadre avec le ministère des Transports de Victoria, en Australie, pour la fourniture de 100 tramways nouvelle génération à plancher bas Flexity destinés au plus grand réseau urbain de tramways du monde. S'élevant à environ 700 millions d'euros, le contrat comprend la fourniture du matériel roulant et la maintenance pendant 15 ans, ce qui en fait le plus gros contrat de tramways en Australie et dans l'hémisphère sud.

Le chiffre d'affaires a été de 4 002 millions d'euros au premier trimestre 2022/23 (du 1^{er} avril au 30 juin 2022) à comparer à 3 701 millions d'euros au premier trimestre 2021/22 (+ 8 %). Concernant les Systèmes, Alstom a réalisé un chiffre d'affaires de 388 millions d'euros, en progression de 63 % comparé à l'année dernière, dont une croissance remarquable du projet de monorail du Caire. Les activités de Services ont réalisé un chiffre d'affaires de 909 millions d'euros au T1 2022/23, en progression de 19 % comparé à l'année dernière, témoignant d'un bon niveau d'exécution. Le chiffre d'affaires de l'activité Matériels Roulants s'est élevé à 2 175 millions d'euros, en augmentation de 1 % comparé à l'année dernière, reflétant des contributions plus importantes des projets en Inde et au Royaume-Uni qui sont en pleine croissance, et de certains contrats en Suisse et au Canada qui sont en décroissance d'activité.

Les ventes de l'activité Signalisation se sont élevées à 530 millions d'euros, stables comparées au premier trimestre 2021/22.

Le ratio « commandes sur chiffre d'affaires » est de 1,4.

Principaux faits marquants du premier trimestre 2022/23

Durant ce trimestre, Alstom a atteint d'importants jalons et a lancé une série d'initiatives pour accélérer sa transformation en un groupe plus agile et compétitif.

❖ Principales réalisations de projets

En mai, la nouvelle ligne Elizabeth est entrée en service pour le transport de passagers dans le centre de Londres en utilisant la flotte de pointe Aventra d'Alstom. Le Groupe a fourni des trains, des technologies et des infrastructures pour cette nouvelle ligne et assurera également la maintenance des trains. Cette ligne ferroviaire transformatrice permettra de réduire les temps de trajet, de créer une capacité de transport supplémentaire, d'améliorer l'accessibilité et de donner un élan économique à la capitale et au-delà.

Toujours en mai, Alstom a livré avec succès le premier train régional à semi-grande vitesse d'Inde pour le projet Delhi-Meerut RRTS. Le premier train a été livré en moins d'un an depuis le début de la production et est fabriqué à 100% en Inde dans l'usine Alstom de Savli (Gujarat). Le train régional à semi-grande vitesse est conçu et construit pour rouler à 180 km/h et devrait réduire de 40 % le temps de trajet entre Delhi et Meerut. Ces trains sont économes en énergie, conçus pour offrir un confort et des caractéristiques de sécurité de premier ordre pour une expérience passager haut de gamme pour les navetteurs, y compris pour les passagers en situation de handicap.

❖ Mobilité verte et intelligente

En avril, Alstom a franchi une nouvelle étape vers l'exploitation autonome des trains en testant Elta Systems, le système de détection d'obstacles, avec le gestionnaire d'infrastructure ProRail et l'opérateur de fret ferroviaire Lineas aux Pays-Bas. Ces tests, qui ont été menés à Oosterhout, près de la ville de Breda aux Pays-Bas, ont démontré que le système de détection d'obstacles installé à bord de la locomotive est capable de détecter des obstacles jusqu'à 500 mètres de distance par tous les temps et par toutes les conditions de visibilité (jour et nuit). Il peut être utilisé comme un système d'aide à la conduite, ainsi qu'un système entièrement automatisé en lien avec le composant AutoPilot d'Alstom. Les prochaines étapes, qui seront finalisées cet été, consisteront à tester le système de détection

d'obstacles en combinaison avec l'exploitation automatique des trains (ATO) afin d'ouvrir la voie à GoA4² dans le fret.

À la fin mai, Alstom a signé un accord de coopération stratégique avec PKN ORLEN pour la fourniture de trains zéro émission, respectueux de l'environnement et d'hydrogène pour le transport ferroviaire public. La corporation, qui met constamment en œuvre la stratégie hydrogène, a annoncé plus tôt cette année qu'elle fournirait l'infrastructure de ravitaillement des trains produits par Alstom. Dans le cadre de cet accord, Alstom sera responsable de la fourniture de trains zéro émission alimentés par des piles à combustible à hydrogène.

❖ Une équipe Alstom agile, inclusive et responsable

En mai 2022, le Groupe a publié ses ambitions RSE améliorées à l'horizon 2025 applicables à l'ensemble du nouveau périmètre ainsi que son engagement à atteindre l'objectif « Zéro Emission Nette » dans sa chaîne de valeur d'ici 2050. Des objectifs d'émission de CO₂ ont été fixés pour 2030, couvrant les propres émissions directes et indirectes d'Alstom (scope 1 & 2) ainsi que les émissions indirectes des Produits vendus (scope 3). Alstom prévoit de s'engager davantage auprès de ses fournisseurs et de ses clients pour rendre ses solutions Zéro Emission Nette tout au long de leur cycle de vie³.

Cette stratégie renforcée reflète l'engagement du Groupe à fournir une réponse forte aux attentes de plus en plus importantes des clients et des partenaires en matière de durabilité et de responsabilité sociale des entreprises. Ses priorités restent les suivantes : permettre la décarbonation de la mobilité ; prendre soin de nos employés ; créer un impact positif sur la société ; et agir en tant que partenaire responsable.

Dans le cadre de sa stratégie de développement durable, Alstom a publié en juin sa brochure ESG, disponible sur notre site internet.

Perspectives pour l'exercice fiscal 2022/23

Le contexte économique et politique actuel, devenant plus complexe, crée des incertitudes sur les activités opérationnelles et Alstom ne fait pas exception. En particulier, l'inflation va peser dans une certaine mesure sur la rentabilité de l'exercice fiscal 2022/23 et les pénuries de composants électroniques pourraient créer des tensions sur les livraisons. Par conséquent, le Groupe a mis en place des actions fortes de gestion des risques et de réduction des coûts pour traverser cette phase d'incertitudes.

² Grade of Automation 4

³ Réduction des émissions GES (scope 1 et 2) des sites d'Alstom de 40 % d'ici 2030 par rapport à l'année fiscale FY2021/22. Réduction des émissions de GES liées à l'utilisation des produits vendus pour le matériel roulant (scope 3) de 35 % par passager-/ km et par tonne-/ km d'ici 2030 par rapport à l'année fiscale FY2021/22.

Comme base de ses perspectives pour l'exercice fiscal 2022/23, le Groupe suppose l'absence de nouvelles perturbations de l'économie mondiale (y compris une hausse complémentaire de l'inflation ou une aggravation de la crise géopolitique) et de pénuries significatives dans la chaîne d'approvisionnement, qui impacterait matériellement la capacité du Groupe à fournir des produits et des services.

- Progression des ventes soutenue par un carnet de commandes solide et un ratio commandes sur chiffre d'affaires supérieur à 1 ;
- Croissance progressive de la marge d'exploitation ajustée comparée à l'exercice fiscal 2021/22 grâce à une prise de commandes saine et un bon niveau d'exécution du carnet de commandes ;
- Génération de Cash-Flow libre⁴.

Trajectoire et objectifs financiers à moyen terme

Les perspectives financières *Alstom in Motion* 2025 sont confirmées.

- Part de marché : d'ici 2024/25, Alstom vise à accroître sa part de marché de 5 points de pourcentage⁵ en s'appuyant sur son positionnement stratégique unique, soutenu par la dynamique de son groupe élargi et son offre compétitive ;
- Chiffre d'affaires : entre 2020/21 (chiffre d'affaires proforma de 14 milliards d'euros) et 2024/25, Alstom vise un taux de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires supérieur à 5 %, soutenu par une forte dynamique de marché et un carnet de commandes inégalé de 83,4 milliards d'euros au 30 juin 2022, garantissant environ 35 à 37 milliards d'euros de chiffre d'affaires sur les trois prochaines années. L'activité de Matériels Roulants devrait croître au-dessus du marché, l'activité de Services à un solide taux moyen à un chiffre et l'activité de Signalisation à un taux à un chiffre, dans la fourchette haute ;
- Rentabilité : la marge opérationnelle ajustée devrait atteindre entre 8 % et 10 % à partir de 2024/25, bénéficiant des initiatives d'excellence opérationnelle, de la complète exécution des projets difficiles en carnet tandis que les synergies devraient générer 400 millions d'euros en 2024/25 et 475-500 millions d'euros annuels à partir de 2025/26 ;
- Cash-Flow libre : à partir de 2024/25, la conversion du résultat net ajusté⁶ en cash-flow libre devrait être supérieure à 80 %⁷ tirée par la stabilité à moyen terme du besoin en fonds de roulement, la stabilisation des investissements (CAPEX) à environ 2 % du chiffre d'affaires et les initiatives *cash focus* tout en bénéficiant de la hausse du volume et des synergies ;

⁴ Sujet à une volatilité à court terme.

⁵ Par rapport à la part de marché d'Alstom en 2020/21

⁶ Résultat net ajusté

⁷ Sujet à une volatilité court terme

- Alstom mènera une politique rigoureuse d'allocation du capital, axée sur le maintien d'une notation « Catégorie investissement », tout en gardant la flexibilité de poursuivre des opportunités de croissance à travers des opérations de fusions-acquisitions sélectives. Le rating Baa2 d'Alstom a été confirmé par l'agence de notation Moody's sur ce trimestre
- Alstom s'engage à livrer une rentabilité soutenue à ses actionnaires avec un taux de distribution de dividendes⁸ compris entre 25 % et 35 %⁹.

Assemblée Générale Mixte des actionnaires

L'Assemblée générale mixte des actionnaires d'Alstom s'est réunie le 12 juillet 2022 sous la présidence de M. Henri Poupart-Lafarge. L'Assemblée Générale a été l'occasion de passer en revue les événements marquants de l'exercice 2021/22 et de revenir sur la première année d'intégration de Bombardier Transport. Cette dernière a approuvé le dividende au titre de l'exercice 2021/22 d'un montant de 0,25 euro brut par action et a décidé d'offrir à chaque actionnaire, sur la totalité du dividende afférent aux actions dont il est propriétaire, une option pour le paiement de ce dividende en numéraire ou en actions nouvelles.

Les actionnaires ont adopté l'ensemble des résolutions agréées par le Conseil d'administration.

Les résultats complets des votes ainsi que les présentations effectuées aux actionnaires seront disponibles le 20 juillet 2022 sur le site internet d'Alstom.

⁸ Le taux de distribution est calculé en divisant le montant du dividende global par le « Résultat net ajusté » tel que présenté dans le compte de résultat consolidé.

⁹ Du résultat net ajusté

À propos d'Alstom

Ouvrant la voie de la transition énergétique, Alstom développe et commercialise des solutions de mobilité qui constituent des fondations durables pour l'avenir du transport. Qu'il s'agisse des trains à grande vitesse, des métros, des monorails, des trams, des systèmes intégrés, des services sur mesure, de l'infrastructure, des solutions de signalisation ou de mobilité numérique, Alstom offre à ses divers clients le portefeuille le plus complet du secteur. 150 000 véhicules en service commercial à travers le monde attestent de l'expertise reconnue du Groupe dans la gestion de projet, l'innovation, la conception et la technologie. En 2021, Alstom figure dans les indices de durabilité Dow Jones Sustainability, Monde et Europe, pour la 11e fois consécutive. Basé en France, Alstom est présent dans 70 pays et emploie plus de 74 000 personnes dans le monde. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 15,5 milliards d'euros au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022. Connectez-vous sur www.alstom.com pour plus d'informations.

Contacts

Presse :

Samuel MILLER - Tel. : +33 (1) 57 06 67 74
samuel.miller@alstomgroup.com

Relations Investisseurs :

Martin VAUJOUR – Tel. : +33 (0) 6 88 40 17 57
martin.vaujour@alstomgroup.com

Estelle MATURELL ANDINO – Tel. : +33 (0)6 71 37 47 56
estelle.maturell@alstomgroup.com

Le présent communiqué de presse contient des informations et déclarations de nature prospective basées sur les objectifs et prévisions à ce jour de la direction d'Alstom. Ces informations et déclarations de nature prospective s'appliquent au périmètre actuel du Groupe et sont inévitablement soumises à un certain nombre de facteurs de risque et d'incertitude importants (tels que ceux décrits dans les documents déposés par Alstom auprès de l'Autorité des marchés financiers) qui font que les résultats finalement obtenus pourront différer de ces objectifs ou prévisions. Ces informations de nature prospective n'ont de valeur qu'au jour de leur formulation et Alstom n'assume aucune obligation de mise à jour ou de révision de celles-ci, que ce soit en raison de nouvelles informations qui seraient à sa disposition, de nouveaux événements ou pour toute autre raison.

Le présent communiqué de presse ne constitue ni ne fait partie d'un prospectus ou d'une quelconque offre ou sollicitation pour la vente ou l'émission, ou d'une quelconque offre ou sollicitation à acheter ou souscrire, ou d'une quelconque sollicitation d'une offre d'achat ou souscription d'actions ou de tous autres titres de la société en France, au Royaume-Uni, aux États-Unis ou dans un quelconque autre pays. Toute offre de titres de la société ne peut être faite en France que conformément à un prospectus ayant reçu le visa de l'AMF ou, hors de France, conformément à une note d'information préparée à cette fin. Aucune offre publique n'est envisagée dans une juridiction autre que la France. Les informations ne constituent aucune forme d'engagement de la part de la société ou d'une quelconque autre personne. Ni les informations ni aucune autre information écrite ou verbale mise à la disposition d'un quelconque destinataire ou de ses conseils ne constitueront la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Plus particulièrement, en fournissant les informations, la société, les banques, leurs affiliés, actionnaires et leurs administrateurs, dirigeants, conseils, employés ou représentants respectifs, ne s'engagent aucunement à donner au destinataire accès à de quelconques informations additionnelles.

ANNEXE 1A – RÉPARTITION PAR GÉOGRAPHIE

Données publiées <i>(En million d'euros)</i>	2021/22 3 mois	% Contrib.	2022/23 3 mois	% Contrib.
Europe	4 559	71 %	3 933	70 %
Amériques	1 696	26 %	405	7 %
Asie / Pacifique	50	1 %	1 235	22 %
Moyen-Orient / Afrique	134	2 %	28	1 %
Commandes reçues par destination	6 439	100 %	5 601	100 %

Données publiées <i>(En million d'euros)</i>	2021/22 3 mois	% Contrib.	2022/23 3 mois	% Contrib.
Europe	2 323	63 %	2 412	60 %
Amériques	648	17 %	661	17 %
Asie / Pacifique	467	13 %	574	14 %
Moyen-Orient / Afrique	263	7 %	355	9 %
Chiffre d'affaires par destination	3 701	100 %	4 002	100 %

ANNEXE 1B – RÉPARTITION PAR PRODUIT

Données publiées <i>(En millions d'euros)</i>	2021/22 3 mois	% Contrib.	2022/23 3 mois	% Contrib.
Matériels Roulants	3 362	52 %	3 013	54 %
Services	1 139	18 %	1 844	33 %
Systèmes	1 366	21 %	271	5 %
Signalisation	572	9 %	473	8 %
Commandes reçues par produit	6 439	100 %	5 601	100 %

Données publiées <i>(En millions d'euros)</i>	2021/22 3 mois	% Contrib.	2022/23 3 mois	% Contrib.
Matériels Roulants	2 164	58 %	2 175	54 %
Services	762	21 %	909	23 %
Systèmes	238	6 %	388	10 %
Signalisation	537	15 %	530	13 %
Chiffre d'affaires par produit	3 701	100 %	4 002	100 %

ANNEXE 2 - DÉFINITIONS D'INDICATEURS FINANCIERS NON CODIFIÉS PAR DES ORGANISMES DE NORMALISATION COMPTABLE

Cette section présente les indicateurs financiers utilisés par le Groupe qui ne sont pas codifiés par des organismes de normalisation comptable.

Commandes reçues

Une nouvelle commande n'est enregistrée en commandes reçues que lorsque le contrat crée des droits exécutoires entre le Groupe et son client.

Quand cette condition est remplie, la commande est enregistrée à son montant contractuel.

Si le contrat est libellé dans une devise autre que la devise fonctionnelle de l'entreprise consolidée, le Groupe utilise des contrats à terme pour éliminer le risque de change. Les commandes sont alors reconnues en utilisant le taux de change comptant à la date de mise en place de la couverture.

Le ratio « Commandes sur chiffre d'affaires »

Le ratio « Commandes sur chiffre d'affaires » est le ratio des commandes reçues sur le montant total des ventes réalisées sur une période spécifique.

Résultat d'exploitation ajusté

Le résultat d'exploitation ajusté est l'indicateur de performance clé pour refléter la performance opérationnelle récurrente. Cet indicateur est aussi utilisé par le marché et les concurrents directs du Groupe.

À partir de septembre 2019, Alstom a opté pour l'inclusion de la quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence dans l'aEBIT lorsque celles-ci sont considérées comme faisant partie des activités opérationnelles du Groupe (car il existe des flux opérationnels significatifs et/ou la réalisation de projets communs avec ces entités). Ceci comprend principalement les coentreprises chinoises, à savoir la co-entreprise CASCO pour Alstom ainsi que, à la suite de l'intégration de Bombardier Transportation, Bombardier Sifang (Qingdao) Transportation Ltd. et Bombardier NUG Propulsion System Co. Ltd.

L'aEBIT correspond au résultat d'exploitation ajusté des éléments suivants :

- Coûts nets de restructuration et de rationalisation ;
- Dépréciation des actifs incorporels et corporels ;
- Plus ou moins-values ou réévaluations sur cessions de titres ou changement de contrôle ;
- Tout élément non récurrent comme des coûts encourus ou des dépréciations d'actifs évalués dans le cadre de regroupements d'entreprises, ainsi que des charges liées à des procédures judiciaires n'entrant pas dans le cadre normal des affaires.
- La quote-part des résultats nets des sociétés opérationnelles mises en équivalence.

Un événement non récurrent est un événement exceptionnel, dont les impacts sont significatifs et n'ayant pas vocation à se reproduire dans le futur.

La marge d'exploitation ajustée correspond au résultat d'exploitation ajusté exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires.

Résultat net ajusté

À la suite de l'acquisition de Bombardier Transport, Alstom a décidé d'introduire la notion de « résultat net ajusté ». Celle-ci vise à réévaluer son résultat net des activités poursuivies (part du Groupe) en excluant de ce dernier l'impact de l'amortissement d'actifs exclusivement valorisés lors de l'estimation de l'affectation du prix d'acquisition (« APA ») dans le contexte de regroupements d'activités, net de la charge d'impôt correspondante. Cet indicateur est par ailleurs conforme aux pratiques du marché.

Cash-flow libre

Le cash-flow libre se définit comme la variation nette de la trésorerie liée à l'exploitation, moins les dépenses d'investissement incluant les coûts de développement capitalisés, nettes des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles. Le cash-flow libre n'inclut pas le produit des cessions d'activité.

L'indicateur financier le plus directement comparable en normes IFRS au cash-flow libre est la variation nette de trésorerie liée à l'exploitation.

Trésorerie (dette) nette

La trésorerie nette est définie comme la somme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des autres actifs financiers courants et des actifs financiers non courants directement associés aux passifs comptabilisés en dette financière, diminuée de la dette financière courante et non courante.

Taux de distribution

Le taux de distribution est calculé en divisant le montant du dividende global par le « Résultat net ajusté des activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la société mère » tel que présenté dans le compte de résultat consolidé.

Données organiques

Les chiffres présentés dans cette section incluent des indicateurs de performance présentés à structure réelle et sur une base organique. Les chiffres sont présentés sur une base organique afin d'éliminer l'incidence des modifications de périmètre et de la conversion en euros des comptes libellés en devises étrangères. Le Groupe utilise les chiffres présentés sur une base organique à la fois à des fins d'analyses internes et pour sa communication externe car il estime qu'ils permettent d'analyser et d'expliquer les variations d'une période à une autre. Cependant, ces chiffres présentés sur une base organique ne sont pas des indicateurs de performance selon les principes comptables IFRS.

<i>(En millions d'€)</i>	T1 2021/22			T1 2022/23		
	Données réelles	Effet change	Données organiques	Données réelles	% Var Publiée	% Var Org.
Commandes reçues	6 439	225	6 664	5 601	(13) %	(16) %
Chiffre d'affaires	3 701	123	3 824	4 002	8 %	5 %